



PLACES URGENCE RHJ

Ligue de l'Enseignement de l'Aude

Places : 4 places à Carcassonne
1 place à Castelnaudary
1 place à Limoux

Missions : Les places d'urgence permettent une mise à l'abri de jeunes sans solution d'hébergement et avec un projet d'insertion professionnel. Le contrat est signé pour une durée d'un mois (renouvelable si la personne est en attente d'attribution d'une place en RHJ). Les personnes accueillies n'ont pas de participation financière à payer durant cette période.

Public : Les places sont destinées à des jeunes (âgés de 16 à 25 ans) plus fragiles que le public habituel. Le principe de mixité est entretenu dans les Résidences Habitat Jeunes, de ce fait, l'environnement des occupants des places d'urgence est très favorable à une amélioration de leur situation. Ils sont encadrés par des travailleurs sociaux et ils sont plongés dans une atmosphère bénéfique à l'insertion professionnelle. L'accueil en place d'urgence est généralement vécu comme un tremplin vers un logement plus durable s'inscrivant dans le parcours résidentiel Habitat Jeunes. Les ressources ne sont pas une obligation au moment de la demande.

Modalité d'admission : Orientation SIAO Urgence : appel téléphonique sur le numéro gratuit 115, orientation en fonction des places disponibles.

Les orientations sont faites par le 115. Les accueils sont possibles du lundi au jeudi. Le résident doit ensuite se plier au règlement intérieur de la résidence.